

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 JUIN 2018 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Dix Huit, le **27 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
28 juin 2018

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

4ème séance 2018

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Absents :

Mme PANO-WENTZEL Marylène
M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel

Objet : subventions ordinaires 2018.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

N° 60/2018

Mme BOULANGER Annie à M. le Maire
Mme ANDRÉ Sophie à M. CHARDIN Denis

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Madame Marie VINCENT, Adjointe déléguée, propose au Conseil Municipal l'attribution des subventions ordinaires aux associations raonnaises ; hors clubs sportifs, qui ont renseigné les documents administratifs et financiers demandés.

Ces propositions de subventions sont récapitulées dans le 1^{er} tableau ci-annexé à la présente.

De même, Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint délégué, propose au Conseil Municipal l'attribution des subventions ordinaires aux clubs sportifs raonnais.

Ces propositions de subventions sont récapitulées dans le 2^{ème} tableau ci-annexé à la présente.

Le Conseil Municipal en discute et hors la participation de Messieurs Dominique GILET, Denis CHARDIN, Madame ANDRÉ Sophie lui ayant donné procuration, François TARDIEU, Stéphane CHMIDLIN et Mesdames Marie VINCENT, Christiane LAVAL, Anne-Marie RENAUX, Gisèle FLICKER et Noëlle PIANT.

Décide par 16 voix de voter ces subventions d'un montant total de 30 231 € (associations hors clubs sportifs – 1^{er} tableau) et de 43 750 € pour les clubs sportifs (2^{ème} tableau).

Elles seront mandatées sur l'article d'imputation comptable 6574 du budget communal 2018.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,